

# PETR BRUCHE MOSSIG

## Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 08 Mars 2024 -

### Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants : 3

↳ *Nombre de membres présents :* 2

↳ *Nombre de membres ayant donné procuration :* 1

Considérant conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales d'une part, que le Comité Syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente, et d'autre part, qu'il est fait exception à cette règle lorsque, convoqué une seconde fois pour délibérer sur le même objet, le nombre des membres présents n'est pas, cette fois encore, supérieur à la moitié. La seconde convocation ou communication des questions à l'ordre du jour rappelle expressément cette disposition.

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi 8 mars à 15 heures 00, en l'absence de quorum lors de sa séance plénière du mercredi 21 février de l'an deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical du PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni une seconde fois en séance plénière, en Salle du Plateau 3.05, 1 rue Gambinus, au siège du PETR BRUCHE MOSSIG à MUTZIG.

### MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG  
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER

⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche  
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES

⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble

### MEMBRES REPRESENTES :

Mme Marie-Paule DIETRICH, ayant donné procuration à M. Alain FERRY

### ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR

M. Grégory HEINRICH, Directeur Adjoint chargé du SCOT

### EXCUSES :

M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF

Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN

Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE

M. Gilbert ROTH, Maire de DORLSHEIM

Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère Municipale de DORLSHEIM

M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM

M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM

M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM

Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM

M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE

M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG

REÇU le

13 MARS 2024

À LA SOUS-PRÉFECTURE  
de MOLSHEIM

M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM  
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG  
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG  
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG  
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH  
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH  
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS  
M. Alexandre GONCALVES, Maire de STILL  
M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM  
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE  
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE  
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE  
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOU DAY  
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE  
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE  
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE  
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER  
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT  
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU  
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS  
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES  
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK  
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT  
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER  
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM  
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM  
M. Pierre Paul ENGER, Maire d'HOHENGOEFT  
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM  
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM  
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM  
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM  
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT  
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM  
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN  
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL  
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE  
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE  
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

**OBJET : FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTION ANIMATION GESTION LEADER 2024**

N° 2024-255-PETR

**EXPOSE**

Dans le cadre du portage du Groupe d'Action Locale Bruche Mossig (GAL) par le PETR Bruche Mossig, une aide européenne au titre de l'intervention « Leader » du plan stratégique national (PSN) 2023 -2027 est sollicitée. Il s'agit de financer les missions d'animation gestion pour l'année 2024.

Le formulaire de demande de subvention FEADER pour l'animation et la gestion du programme LEADER doit être complété d'une délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement établi comme suit :

<b>Dépenses 2024</b>	<b>€ TTC</b>	<b>Recettes 2024</b>	<b>€ TTC</b>
Chargés de projet Leader 1,9 ETP	108 110	Leader	50 000
Direction générale (0,1 ETP)	9 465	Dispositif VTA	20 000
Charges indirectes	19 135	PETR Bruche Mossig	71 360
Adhésion Leader France	650		
Communication	4 000		
<b>Total</b>	<b>141 360</b>	<b>Total</b>	<b>141 360</b>

**DECISION**

**LE COMITE SYNDICAL**

VU la convention relative à la mise en œuvre de Leader (Développement local mené par les acteurs locaux) dans le cadre du Plan Stratégique National 2023-2027, signé par la Région Grand Est et le PETR Bruche Mossig, en date du 31 août 2023 ;

CONSIDERANT que les missions d'animation gestion font partie des obligations du Groupe d'Action Locale Bruche Mossig ;

SUR PROPOSITION de Monsieur Alain FERRY, Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**A l'unanimité,  
décide**

d'animer et gérer le programme Leader 2023-2027 du GAL Bruche Mossig Piémont pour l'année 2024,

approuve

le plan de financement prévisionnel comme suit :

Dépenses	€ TTC	Recettes	€ TTC
Chargés de projet Leader 1,9 ETP (salaire brut chargé)	108 110	Leader	50 000
Direction générale 0,1 ETP (salaire brut chargé)	9 465	Agence Nationale de la cohésion des territoires (VTA)	20 000
Charges indirectes	19 135	Petr Bruche Mossig	71 360
Adhésion Leader France	650		
Communication	4 000		
Total	141 360		141 360

sollicite

une aide LEADER pour l'animation gestion du Programme Leader pour l'année 2024 à hauteur de 50 000€,

sollicite

une aide au titre du dispositif national VTA à hauteur de 20 000€,

charge

le Président du PETR Bruche Mossig de toutes les formalités et démarches y afférentes.

Le Secrétaire de séance



Pierre THIELEN

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Alain FERRY

Transmis au représentant de l'Etat le : 13/03/2024

Publié le : 15/03/2024

